



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Angola

Question écrite n° 2612

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères sur la situation des populations des territoires libérés de l'Angola. En effet, ce pays martyrisé par la domination marxiste puis l'ingérence et l'occupation cubaines, a vu peu à peu son territoire se libérer sous la pression des forces de résistance de l'Unita. Aujourd'hui, malgré des négociations d'où les grandes puissances semblent les avoir écartés, les résistants de l'Unita qu'anime le Président Jonas Savimbi ont libéré plus de la moitié du territoire angolais. Les populations, bien que libérées du joug soviéto-cubain de Luanda, vivent dans des situations très difficiles sans recevoir un important appui humanitaire international. Notre pays se doit d'être présent par son action de solidarité internationale auprès des populations souvent très francophiles de l'Unita, dans les zones d'influence. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les initiatives prises ou qu'il compte prendre en ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, souhaite assurer l'honorable parlementaire que le Gouvernement français est sensible aux souffrances endurées par le peuple angolais du fait d'une guerre civile aux implications internationales. L'assistance accordée par notre pays à l'Angola sous la forme d'aides humanitaires d'urgence et de coopération, notamment dans les domaines de la santé et de l'agriculture, est destinée à améliorer le sort de populations particulièrement démunies. En outre, la France n'a cessé d'agir en faveur du rétablissement de la paix en Afrique australe, et notamment en Angola, et a manifesté à plusieurs reprises son soutien aux négociations quadripartites, visant à la conclusion d'un accord sur le retrait des troupes étrangères d'Angola et à la mise en œuvre de la résolution 435 des Nations Unies.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) • [ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2612

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2540